



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Politique et réglementation

Question écrite n° 5032

### Texte de la question

M. François Sauvadet attire l'attention de M. le ministre de l'environnement sur la nécessité d'encourager le développement des procédés techniques permettant d'économiser l'eau à usage domestique. L'eau est aujourd'hui unanimement reconnue comme une richesse à maîtriser et sauvegarder. À cette fin, deux décrets sont actuellement à l'étude au Conseil d'État pour compléter la loi sur l'eau adoptée en janvier 1992, et se prépare notamment une réforme de la tarification de l'eau distribuée afin de responsabiliser les utilisateurs et d'éviter les gaspillages. Dans cette dernière perspective, il serait souhaitable de prévoir une aide spécifique pour les inventions - par exemple, une robinetterie de douche - permettant d'économiser l'eau. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il est dans ses intentions de prendre des dispositions en ce sens.

### Texte de la réponse

Il apparaît en effet de plus en plus que l'eau, même dans les pays favorisés comme la France, doit être gérée en termes d'économie de la ressource. La lutte contre le gaspillage doit être recherchée par différents moyens. Il appartient ainsi à l'État, et aux collectivités locales placées au premier rang dans la gestion des réseaux de distribution et d'assainissement, de faire jouer les mécanismes de vérité des prix et des coûts. En aboutissant à un prix établi à partir de contraintes financières réelles et complètes comme la loi du 3 janvier 1992 l'y incite, le coût de l'eau aura progressivement un effet de modification du comportement des usagers en faveur d'une gestion plus économe. L'effet incitatif de ces mécanismes peut être complété par des campagnes de sensibilisation et d'information des usagers. Sur le plan technique, des solutions multiples, impliquant divers usages de l'eau dans les secteurs domestique, agricole ou industriel, sont mises au point et proposées par les entreprises privées. Le marché lui-même étant largement concurrentiel, la nécessité de voir les pouvoirs publics accompagner par des aides spécifiques, la recherche-développement dans ce domaine n'est pas apparue.

### Données clés

**Auteur :** [M. Sauvadet François](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 5032

**Rubrique :** Eau

**Ministère interrogé :** environnement

**Ministère attributaire :** environnement

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 août 1993, page 2516

**Réponse publiée le :** 11 octobre 1993, page 3467